

## Compte Rendu Bureau Exécutif n° 403 Jeudi 6 Aout 2020 – Distanciel

**Membres du BEX présents :** Jean ZOUNGRANA, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD,

**Membres Invités :** Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX – DAG.

**Membres du BEX excusés :** Peggy DICKENS, Bernard DUROURE, Vincent LECRUBIER,

**Liste de diffusion :** Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 00

<b>SUIVI</b>	
1. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	BEx Distanciel le 27 aout de 18 h à 20 h,  BEx Présentiel le 11 septembre de 15 h à 19 h,

<b>DECISIONS du BUREAU EXECUTIF</b>	
1. Présence des membres du BEX sur les manifestations	<p>Modifications du Document :</p> <p>La compétition notée « Coupe de France de Kayak Polo » des 17 et 18 octobre à Vern sur Seiche est bien la finale des Championnats de France 2020 (Coupe de France annulée).</p> <p>Présence de Dominique LE BELLOUR, le samedi et de Jean ZOUNGRANA, sur une des journées éventuellement et l'autre sur l'Open de France.</p>
2. Maison du CK et des Sports de Pagaie	<p>La Fédération a décidé d'organiser un concours d'architecture en vue de concevoir et réaliser la Maison du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie qui sera le futur siège social de la FFCK sur le terrain situé route de Torcy, à Vaires-sur-Marne. Ce terrain a fait l'objet de la signature d'une promesse de vente, avec la commune de Vaires-sur-Marne. La FFCK doit rejoindre ce nouveau siège au plus tard à la fin du quatrième trimestre 2023 et au mieux au premier trimestre 2023.</p> <p>Afin de challenger l'hypothèse d'implantation, la FFCK a lancé une mission d'Architecte Maitrise d'œuvre avec la Société CAPTOWN pour déterminer la faisabilité architecturale d'un tel projet. Cette mission a donné lieu à un rapport détaillé de préprogrammation et de faisabilité architecturale. Le projet prévoit environ 2000 m<sup>2</sup> bâtis et 1000 m<sup>2</sup> de stationnement.</p> <p>Le site identifié bénéficie d'une visibilité forte en entrée de la base olympique. Le projet de la FFCK peut dès lors être regardé avec beaucoup d'attention par les autorités locales. Techniquement, suivant la programmation souhaitée, le site va pouvoir tirer profit de son futur (taille, typologie d'occupation possible,</p>

	<p>destination ERP et/ou ERT, visibilité et modularité, interface avec la ville) tout en réglant ses faiblesses (coût/valeur, délai comprimé de réalisation). Pour la FFCK, c'est également penser le site comme un véritable Flag Ship de la Fédération.</p> <p>→ Validation par le BEx du choix de la société CAPTOWN pour la maîtrise d'œuvre, du calendrier et de la procédure relative au concours d'architecte.</p>
<p>3. Report du championnat d'Europe de Freestyle</p>	<p>À la suite de l'annulation de l'édition 2020, le report est proposé en octobre 2021, en accord avec la CNA Freestyle et le service événement, (en même temps que l'événement Tokyo-Vaires-Paris) à Vaires-Sur-Marne. Malgré l'organisation la même année, du Championnat du Monde prévu à Nottingham du 13 au 17 juillet, ceci permettra de lancer l'événementiel international sur Vaires en 2021, mais aussi de ne pas surcharger l'année 2022, déjà fortement impliquée dans des événements internationaux.</p> <p>Pour rappel, la France est candidate déjà en 2022, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Championnats du Monde de Descente à Treignac, 2 au 5 juin,</li> <li>• Championnats du Monde de Kayak Polo à Saint-Omer, 16 au 21 août,</li> <li>• Championnats d'Europe de Sprint Junior &amp; U23 à Libourne, entre mi-juin et mi-juillet (candidature en cours),</li> <li>• Coupe du Monde de Slalom (en cours d'attribution).</li> </ul> <p>→ Le BEX valide cette proposition de report de cette compétition pour la soumettre à l'ECA.</p>
<p>4. Plan de rebond - Opération de rentrée "Pagayez en club"</p>	<p>La FFCK va lancer à la rentrée de septembre, dans le prolongement de l'opération d'été « Pagayez en France », une opération « Pagayez en Club » qui comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un kit « clubs » avec des visuels pouvant se décliner sous différentes formes (Vidéo, Affiches « personnalisables » avec des infos spécifiques du club, et imprimables, Logo, Bannières pour les sites internet).</li> <li>• Des offres promotionnelles « Pagayez en club » qui seront proposées via l'e-shop pour l'achat de barnums, banderoles, kakemono, bateaux à prix attractifs.</li> <li>• Un guide de rentrée des clubs en cours de rédaction.</li> </ul> <p>→ Validation de ce projet par le BEx,</p>
<p>5. Compte-rendu CNA Slalom du 16 juillet 2020</p>	<p>Au cours de cette période spéciale, la commission nationale slalom s'est réunie à raison d'au moins une fois par semaine pour finaliser le règlement 2021, travailler sur les implications de la crise sanitaire COVID et des répercussions sur l'animation nationale qu'elle allait engendrer, puis une fois par quinzaine pour la rédaction des annexes 2021. Ce Compte-rendu fait le point des différentes décisions prises.</p> <p>À la suite des Plénières du début d'année, une présentation des options choisies a été faite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter les dérogations avec moins de contraintes pour les coupes,</li> <li>• Simplifier et uniformiser le classement,</li> <li>• Limiter les montées dans la division supérieure uniquement à partir du classement final Coupe de France,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner une finalité au Championnat de France en permettant au vainqueur d'intégrer la N1,</li> <li>• Choix des strates d'âge U15 et U18,</li> <li>• Intéresser les minimales à poursuivre la bivalence kayak et canoë en cadets 1. Encourager la pratique du canoë et donner une finalité au championnat de France avec un titre combiné,</li> <li>• Le titre combiné est décerné également en U18,</li> <li>• La rédaction du règlement doit permettre des évolutions plus rapides, grâce aux annexes, et ne pas être trop contraignant.</li> </ul> <p>Contact est pris avec tous les organisateurs de fin de saison et ceux qui n'ont pu organiser leur compétition, pour essayer de recaler quelques échéances. L'objectif étant de permettre des échéances nationales mais aussi des échéances régionales pour redonner du sens et de l'envie à la pratique pour les compétiteurs.</p> <p>Compte tenu de l'année totalement déséquilibrée, la première décision est de statuer pour une année blanche dans toutes les divisions. Pas de montés/descentes à l'issue de l'année 2020, sauf pour les vainqueurs cadets et juniors du championnat de France.</p> <p>→ Validation de ce compte-rendu par le BEx,</p>
--	--

<b>ETUDES du BUREAU EXECUTIF</b>	
1. Stratégie événementielle	<p>Le processus de candidature 2021 pour l'accueil d'événements ICF est lancé. Il porte sur les événements qui auront lieu sur la période 2023 /2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour 2023, il s'agira des coupes du Monde.</li> <li>▪ Pour 2025, il s'agira des championnats du Monde.</li> </ul> <p>Voici les dates du calendrier et la procédure de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 septembre 2020 - publication officielle par l'ICF des événements ouverts à candidature,</li> <li>- 1er novembre 2020 - date limite de restitution des formulaires de candidature et des lettres d'intention,</li> <li>- 1er février 2021 - date limite pour l'envoi des dossiers de candidature,</li> <li>- Mars 2021 : décisions lors du Board de l'ICF.</li> </ul>
2. Point Assemblée Générale 26 septembre 2020	<p>L'ordre du jour de l'assemblée prévue en juin et repoussée au mois de septembre est maintenu dans son intégralité.</p> <p>Une proposition de modifications de Statuts sera proposée lors de cette assemblée générale afin de les mettre en conformité avec le code du sport.</p>

<b>INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF</b>	
1. Etat des licences – affiliations et agrément	<p>Au 30 juin, la baisse des Licenciés était de près de 30% par rapport à l'année 2019, en raison de l'impact Covid-19 et des mesures de confinement, par rapport à une baisse de 19,4% au 31 mai, de 11,5% au 30 avril et de 6,1% au 31 mars. Cette diminution n'a pas été rattrapée mais le nombre de licence en juillet est de 8245 pour 2020, pour 8148 au mois de juillet 2019. Cette</p>

augmentation est encourageante permettant de démontrer que les structures qui ont redémarré, ont su remettre en place les bonnes conditions pour accueillir de nouveaux licenciés, malgré les gestes barrières et les précautions de reprise d'activités. Devant les difficultés de mise en place, toutes les structures n'ont pas remis en place leur animation d'été mais il semble que celles qui fonctionnent, le font avec réussite et professionnalisme. Cela veut dire aussi que les vacanciers et le public ont adhéré à cette reprise de la pratique des Sports de Pagaie. Nous verrons fin aout, si cette variation suit la même tendance. Une étude en fin d'année sera nécessaire pour vérifier par région et par structure.

Fin du BEX à 20 h 05

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

